



CAP DOREUR À LA FEUILLE ORNEMANISTE



La dorure a pour mission d'embellir par la pose de feuilles de métaux des supports, notamment en bois comme des cadres, des moulures de boiseries...

Le-la doreur-se doit préparer et apprêter ses supports avant de pouvoir y poser la feuille d'or, de cuivre ou d'argent. S'ajoutent à ces couches d'apprêts du moulage et/ou du gravé.

Il-elle s'occupe de la reparure (restitution des détails du relief en fonction de leurs styles), dore à la feuille, à la "détrempe" ou au "mordant", s'occupe de la finition (brunissage, matage, patine, vernissage...).

Ce métier très complet permet de travailler aussi bien en chantier sur des boiseries ou des toitures de château que sur des cadres ou des objets dorés.

Les techniques de la dorure, transmises depuis des siècles, permettent d'apporter éclat et raffinement sur n'importe quel support. Qu'elle soit employée pour restaurer notre patrimoine ou pour créer celui de demain, les techniques de bases essentielles restent les mêmes.

Déroulement de la formation



La formation du CAP doreur/doreuse à la feuille ornemaniste dure 2 ans.
Les cours se déroulent de septembre à juin, à raison de 1 semaine au CFA suivie de 2 semaines en entreprise. À La Bonne Graine, l'emploi du temps compte 5 journées de cours de 7 heures chacune, de 8h30 à 12h puis de 13h à 16h30.

Attention, La Bonne Graine est un externat et la pause du midi se fait en dehors de l'établissement, nous ne disposons pas de cantine et aucune salle n'est disponible durant la pause déjeuner.

Le CAP doreur/doreuse à la feuille ornemaniste est un diplôme d'état, répondant aux conditions du référentiel de l'Éducation Nationale, qui en est l'organisme certificateur. Vous vous présentez à l'issue de la formation à un examen ponctuel. Le diplôme répond au code RNCP36683, enregistré auprès de France Compétence depuis le 11-07-2022. La Bonne Graine s'occupe de votre inscription à l'examen durant votre dernière année de formation. Il n'existe actuellement que le CAP comme diplôme pour ce métier.

Objectifs de la formation

Acquérir les connaissances théoriques et les gestes pratiques nécessaires au passage des apprêts, à la réalisation de moulages, de gravés et de reparure, puis à la pose de feuille d'or en suivant la technique de la détrempe. Les étapes de brunissage, matage et patine. Les notions de dessins d'arts et d'histoire des styles permettent d'adapter son travail aux contraintes esthétiques et historiques de chaque projet.

La formation permet de s'adapter aux projets variés que l'on rencontre en atelier ou lors des chantiers.

Le programme de formation s'articule autour de ces objectifs et a pour but de vous préparer à l'examen du CAP doreur (doreuse) à la feuille ornemaniste.



Programme

Enseignement professionnel

Travail de dorure à la feuille : préparation des supports, gravé, reparure, pose, matage et brunissage.

Technologie

Enseignement artistique

Arts appliqués et réalisation graphique
Culture artistique et analyse formelle et stylistique

Enseignement général *

Français
Mathématiques - Sciences
Histoire-Géographie
Anglais

*Uniquement pour les personnes n'ayant pas obtenu un diplôme équivalent ou supérieur au CAP (niveau 3) avant la rentrée à La Bonne Graine. Les cours généraux auront lieu sur une journée supplémentaire avant ou à la suite de la semaine de cours professionnels et artistiques.

Le programme détaillé matière par matière est disponible sur notre site www.labonnegraine.org

Pendant la formation

Durant toute la formation les journées à l'école sont partagées entre cours théoriques et pratiques, avec des travaux notés aussi bien à l'atelier qu'à l'aide de contrôles de connaissances.

Des devoirs à la maison seront à effectuer durant la formation.

Accès à la formation

Pré-requis

Aucun diplôme ni aucune compétence particulière ne sont demandés. Vos diplômes éventuels détermineront si vous devez ou non suivre des cours généraux : si vous avez déjà un diplôme équivalent ou supérieur au CAP (niveau 3), vous n'aurez pas à suivre les cours de matières générales.



Coût de la formation

La formation est intégralement prise en charge par les OPCO* et il n'y a ni de frais d'inscription ni frais de dossier. L'outillage et le matériel de dessin sera à prendre en charge à la rentrée. Des aides pour vous faire rembourser ce matériel existent (voir fiche Aides et dispositions financières). La Bonne Graine vous accompagne en proposant du matériel choisi par l'équipe.

Comment s'inscrire

Envoyez votre dossier de pré-inscription complet avec toutes les pièces demandées, même si vous n'avez pas encore trouvé votre entreprise. Votre inscription sera terminée et effective lors de la signature d'un contrat d'apprentissage. La pré-inscription permet à votre conseiller·e de vous accompagner pendant vos recherches d'entreprise et pour la mise en place du contrat.

Les personnes en situation de handicap peuvent contacter Mme Hantai (suzanne.hantai@labonnegraine.org) pour évoquer les possibilités d'aménagements.

**OPCO : organisme français agréé par l'État chargé d'accompagner la formation professionnelle.*

Contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail à durée déterminée permettant de suivre une formation en alternance entre une entreprise et un CFA en vue d'acquérir une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme. Le contrat est signé avec l'entreprise pour la durée de l'intégralité de la formation. La rémunération est calculée en fonction de l'âge et de la convention collective (fiche complète auprès de l'équipe et en ligne). Ce contrat donne donc le statut, les droits et les devoirs d'un·e salarié·e de l'entreprise. Les formations dispensées à La Bonne Graine permettent également d'obtenir la carte d'Étudiant·e des métiers.

Cette formation concerne un public entre 16 et 29 ans révolus.

La limite d'âge ne s'applique pas avec la reconnaissance de travailleur·se handicapé·e.

Des dérogations peuvent aussi s'appliquer avant 16 ans si la scolarité en classe de 3ème a été finalisée.



Examen et diplôme

À l'issue de la formation les apprenti·e·s se présentent aux épreuves pratiques et théoriques de l'examen : il s'agit d'un examen ponctuel. Les épreuves se déroulent en partie à La Bonne Graine et en partie dans d'autres centres du rectorat. Les épreuves se déroulent en fin de dernière année.

Vous pouvez consulter tous les résultats aux examens sur notre site onglet École -> Résultats et statistiques.



Renseignements et contact

Conseillère d'éducation

Madame Manon Merckling
manon.merckling@labonnegraine.org
01 43 72 22 88 puis 1

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h à 17h.

Adresse

La Bonne Graine
École d'Ameublement de Paris
200 bis, boulevard Voltaire - 75011 Paris